



Déclaration liminaire de la CGT INTÉRIEUR au comité technique d'Administration Centrale du Ministère de l'Intérieur

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Pour la CGT Intérieur – Administration Centrale, ne commençons pas ce mandat sans parler de l'actualité qui nous rappelle les difficultés annoncées pour le monde du salariat et en particulier nous, agents des services publics, nous, agents de l'État, nous, agents du Ministère de l'Intérieur.

Le démantèlement et la précarisation du service public annoncés par ce gouvernement avec comme variables d'ajustements nos salaires et nos retraites, sont inscrits dans la feuille de route du premier ministre notamment par ses circulaires du 24 juillet 2018 et le rapport CAP 2022.

La distribution des missions de service public sera au mieux donnée aux collectivités territoriales largement façonnée par des entreprises privées ou encore pire à des agences dont l'avenir incertain fluctuera aux besoins des territoires et des politiques et non à ceux des citoyens.

L'appel des marchés financiers pour se substituer aux différents services au public a été trop entendu et est déjà en marche. Le Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), issu de la réforme de l'administration territoriale de l'État (RÉATE) est un des projets abouti où apparaissent désormais « des tiers de confiance » ou encore des agences nationales. Pour combien de temps encore sous tutelle de l'État ?

Dans le même fil conducteur de cette transformation publique, il y a la précarisation. Précarisation qui au nom de l'idéologie de cette sacro-sainte flexibilité de l'emploi et des salaires est issue d'un parallélisme avec le privé, monde commercial où tout est valeur boursière.

Déjà existante et non résorbée en totalité par le Plan SAUVADET, cette fuite en avant vers la Cdésiation de nos missions n'est pas sans précédent. Il est question aujourd'hui ce que l'on nomme l'exception, d'en faire demain la règle : du recrutement de fonctionnaires vers un recrutement de contractuels.

Il n'y a rien de novateur à détruire l'idéologie et l'essence de la loi dite « LE PORS » qui fonde notre statut. Ce projet est destructeur d'emplois, de familles et du service public. Nous ne serons plus dans la réponse aux citoyens par la satisfaction de ses besoins, qu'il contribue à payer par son impôt, mais à une aide des politiques publiques afin de taxer les citoyens pour un service rendu (conséquence directe du renforcement des décentralisations en ne conservant que les pilotages). Par ailleurs, la garantie de neutralité des missions ne pourra plus être assurée, l'interopérabilité non plus.

Un fonctionnaire est titulaire de son grade et non de son poste ou des missions qui lui sont confiées. Il est amené à servir partout où une réponse aux besoins publics doit être donnée. Cela est vrai d'autant plus que son salaire est décorrélé de ses missions et le serait moins si elles sont liées.

Ce statut déjà attaqué par le RIFSEEP sera brisé par l'émergence de services publics privatisés et les conséquences sur la santé et sécurité au travail des agents sont connues à travers les exemples de France Télécom et La Poste.

Cependant, notre comité technique doit aujourd'hui se prononcer sur un projet que vous nous proposez, Monsieur le Président, à travers une apparente anodine fusion de deux programmes budgétaires qui représentent les crédits respectivement employés pour l'action territoriale de l'État géré par nos services à

travers la DMAT et le pilotage des services déconcentrés de l'État géré par les services du premier ministre. Il est question concrètement dans le ressort de ce comité de modifier l'organisation de notre administration centrale et notamment le fonctionnement du secrétariat général. Cette opération vue de l'administration centrale apparaît comme un simple transfert d'une trentaine d'agents (enfin devrait-on dire de postes budgétaires) vers l'administration centrale.

Or, il est en réalité question d'une véritable (OPA), d'une fusion acquisition du ministère de l'intérieur sur les directions départementales interministérielles (DDI) car elles seront gérées par ce nouveau programme et pilotées par le M.I.

La CGT Intérieur ne peut croire en l'hégémonie bienveillante d'un ministère tel que le nôtre sur les territoires. Ce tel fonctionnement démocratique saura-t-il s'emparer des prérogatives qui ne sont pas siennes ?

La CGT Intérieur s'interroge sur le devenir des agents dans ces DDI qui eux n'ont pas fait le choix à la base de faire parti de ce « ministère de l'État dans les territoires » selon l'expression du ministre Castaner dans son discours aux préfets du 17 janvier dernier.

La CGT Intérieur s'interroge également sur la politique salariale qui sera menée dans ce processus et pas seulement sur les agents impactés par ce transfert mais *in fine* ceux qui resteront et seront absorbés par le M.I.

Il faut être clair : notre ministère est l'un, si ce n'est celui, qui propose le régime indemnitaire plus bas par rapport à la moyenne des régimes indemnitaires.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, pour terminer ce propos liminaire, la CGT Intérieur – Administration Centrale tiens à vous dire ceci :

Oui, ici il est question de salaires et de son point d'indice quasiment invariable depuis 2010 ; de femmes et d'hommes qui doivent être rémunéré-es sur le plus haut des régimes indemnitaires et non pas sur le plus bas ;
Oui, ici il est question également de missions, et nous ne sommes pas dupes, sur fond de restrictions budgétaires ;

Oui, ici il est question du statut qui devra être renforcé en titularisant les agents contractuels ;

Oui, il est ici question de service public, du service au public et de leur défense, services qui par l'obligation des marchés financiers répondent par une logique de moins-disant.

Et

Non, La CGT Intérieur – Administration Centrale n'accompagnera pas ces réformes mais les combattra ;

La CGT Intérieur – administration centrale combattra toutes ces formes d'agressions et de régressions subies par les agents qu'elle représente, que celles-ci soient individuelles ou collectives.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous vous remercions pour votre attention.

Les représentant-es CGT au
CT d'administration centrale
du ministère de l'intérieur